

Conseil municipal: quatre autres décisions à retenir

Réunis jeudi, les élus ont validé un coup de pouce aux associations, un hommage à Jean d'Ormesson, le recrutement de médiateurs et une contribution à l'année France-Israël. Zoom

NICE MATIN
09 12 2017



Jeudi, au conseil municipal, il n'a pas été question que de Johnny Hallyday, de la démission d'Auguste Vérola et d'orientations budgétaires (Nice-Matin d'hier). D'autres décisions ont été actées. Focus sur quatre d'entre elles.

1 Un fonds pour aider les associations à sécuriser leurs manifestations

300 000 euros. C'est le montant d'un fonds attribué aux associations niçoises pour sécuriser leurs manifestations. En raison des modalités de l'état d'urgence, puis de la Loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme qu'Emmanuel Macron a promulguée le 30 octobre, de nombreuses manifestations ont dû être annulées ces derniers mois, faute de budget pour en assurer la sécurité. D'ailleurs, en janvier, les Amis de la liberté avaient déposé un référé suspension contre la décision qui imposait aux utilisateurs de l'espace associations de Garibaldi de payer un vigile pour sécuriser leurs manifestations. Le problème avait aussi été soulevé par l'opposant

socialiste Patrick Allemand lors du conseil municipal du 23 juin. Christian Estrosi lui avait alors promis de prendre des mesures. C'est chose faite. Avant-hier, la Ville de Nice, qui « souhaite soutenir la vitalité de son secteur associatif », a voté la création, au 1^{er} janvier, de ce fonds de soutien.

Cette enveloppe, a indiqué Christian Estrosi, permettra de financer « à hauteur de 80 % » les coûts de sécurisation des événements, dans la limite de: 5 000 euros pour les événements rassemblant jusqu'à 500 personnes, 10 000 euros de 500 à 1 000 personnes et 15 000 euros au-delà de 1 000 participants.

L'aide sera évidemment accordée après contrôle de documents justificatifs fournis par l'association bénéficiaire.

Une décision dont Patrick Allemand s'est félicité, d'autant que « l'enveloppe correspond à nos évaluations. »

2 Un espace public au nom de Jean d'Ormesson

Christian Estrosi, on le sait, a donc rendu un vibrant hommage à Johnny Hallyday en an-

nonçant que le palais Nikaïa portera son nom. Le maire s'est également exprimé sur la disparition de Jean d'Ormesson: « C'est à Nice que sa famille avait trouvé refuge durant la Seconde Guerre mondiale. (...) Jean d'Ormesson a vécu à Nice quelques mois, entre juillet 1941 et novembre 1942, période pendant laquelle il a fréquenté le lycée Masséna, où il a obtenu son baccalauréat de philosophie. » Le premier magistrat a annoncé son intention de « proposer à sa famille qu'un espace public de notre ville porte son nom. »

3 Recrutement de dix médiateurs

Dans le cadre de la « prévention de la délinquance et pour renforcer [l'action de la Ville] en matière de radicalisation religieuse, de gestion des populations errantes, les faits de violences physiques, gratuites sur la voie publique », dix médiateurs vont être recrutés. « Nous avons beaucoup de retard dans la médiation », a concédé Christian Estrosi. Cette équipe sera composée d'un coordinateur, d'un adjoint et de dix média-

teurs, dont six affectés à des équipements sportifs.

4 Participation à l'année France-Israël

C'est un vœu prononcé par l'adjoint Martine Ouaknine, au nom du groupe de la majorité municipale. Un souhait « pour une participation active de la Ville de Nice à l'année croisée France-Israël ». Les manifestations se dérouleront dans les deux pays de juin à novembre 2018. En projet: « la programmation pluridisciplinaire avec des thématiques culturelles, des manifestations liées à l'innovation, aux sciences, à l'éducation et à la francophonie ». Objectifs: renforcer la coopération entre les deux pays, alors que la Ville de Nice a signé un pacte de jumelage en 1968 avec la ville de Netanya.

L'opposition approuve, d'ailleurs Dominique Boy-Mottard (Parti radical de gauche) aimerait « que ce vœu soit proposé par l'ensemble du conseil municipal ». Demande validée.

B. G. et S. L.